

NOUVEAU
DICTIONNAIRE

HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE & STATISTIQUE

Illustré

DE LA

CREUSE

Par P. VALADEAU



LES ÉDITIONS DE LA TOUR

G. L. L. E.

Le texte ci-dessous est extrait du livre :

Nouveau dictionnaire historique, géographique et statistique illustré de la Creuse

Par P. Valadeau

1892

CELLETTE (LA)

La com. de La Cellette a une sup. de 2,148 hect. et une pop. de 980 habit.

Elle se compose de 45 vil. Son ch.-l, La Cellette (23 m. 92 h.), sur le chem. d'int. com. N° 70 de Châtelus-Malvaleix à Ste Sévère ; il est à 1 5 kil.de Châtelus, son cant., et à 18 kil. de Boussac, son arr.

Ecole double

B. de P. – Genouillac

Stat. – St Marien, 18 km, 400 mètre

Fête – Saint Pierre et Saint Paul 29 juin D.S.

HIST.

Avant la Révolution, La Cellette était mi-partie en Berry , mi-partie en Marche.

Elle dépendait des gén. de Bourges et de Moulin, des sénéch. d'Issoudun et de Guéret et de l'archip. d'Anzème.

En 1636 Gabriel de Durat, écuyer, baron de La Cellette, St Mion et la Faydière, bailli et maître des eaux et forêts de Combraille, rendit l'hommage-lige à Monsieur, frère du Roi, duc d'Orléans, pour son « château, forteresse, fossés, tours, colombiers, jardins et garenne de La Cellette, avec sa haute, moyenne et basse justice, les sceaux et contrats de cette châtellenie, les droits de mesurage et de guet, etc. »

Les villages de cette commune sont :

Le Mas	19 m.	71 h.	Les Betouilles	2 m.	11 h.
La Borde	8 m.	35 h.	Le Rouillon	2 m.	6 h.
Villeveix	5 m.	26 h.	La Grange-du-Pont	10 m.	43 h.
La Tronchette	8 m.	39 h.	Pracelet	2 m.	11 h.
Le Puicesset	9 m.	45 h.	Les Chirons	3 m.	11 h.
L'Age-Mont-Servier	8 m.	42 h.	Les Combes	2 m.	12 h.
Lépinard	5 m.	32 h.	Le Moulin	1 m.	4 h.
Lâge-Basse	11 m.	41 h.	Le Doussat	2 m.	5 h.
Corbillon	3 m.	12 h.	Villebanois	7 m.	28 h.
Puissetier	2 m.	11 h.	Les Corrêts	5 m.	19 h.
La Ranche-à-Buron	5 m.	20 h.	Chez-Génie	10 m.	25 h.
Fontgeraud	2 m.	11 h.	La Vermillère	2 m.	10 h.
Laperrelle	3 m.	11 h.	La Forge	1 m.	7 h.
Le Boueix	1 m.	11 h.	Le Bois-de-la-Forges	1 m.	4 h.
Les Angles	2 m.	5 h.	Le Bost	1 m.	7 h.
La Loges	2 m.	11 h.	Le Bois-Barret	1 m.	4 h.
Boueimot	4 m.	16 h.	Le Château-Pointu	1 m.	8 h.
La Jarousse	3 m.	11 h.	Le Bois-Lagrange	1 m.	4 h.
Doussaget	12 m.	42 h.	Les Bernardières	1 m.	5 h.
Lavis	15 m.	52 h.	Chaulsin	1 m.	5 h.
Bordessoulle	15 m.	53 h.	Le Boueix-Vieux	2 m.	10 h.
La Maison-Neuve	6 m.	27 h.	Les Contemines	1 m.	16 h.
Les Grands-Bois	3 m.	19 h.			